

# Chine : métro et savoir-vivre

# Fait du jour

## Transcription

### **Zéphyrin Kouadio :**

Et un détour par la Chine pour refermer ce journal. La Chine où il faut désormais choisir entre boire, manger ou prendre les transports en commun.

### **Loïc Bussières :**

Oui, la mesure est entrée en vigueur cette semaine, elle concerne également l'usage irrespectueux des téléphones portables.

Et gare aux contrevenants ! Les usagers du métro se verront retirer des points de crédit social en cas de non-respect du règlement.

Correspondance à Pékin, Stéphane Lagarde.

### **Stéphane Lagarde :**

Cette nouvelle charte des passagers du métro vise à réprimer les comportements non civilisés indique le règlement diffusé par la commission des transports de Pékin. Interdiction de terminer son beignet frit ou son pain farci entre deux stations.

Ce jeune ingénieur pressé se dit étonné d'une telle mesure.

### **Un jeune ingénieur [avec traduction] :**

Personnellement je m'en fiche, mais de toute façon je vois rarement des gens manger dans le métro. Alors je ne sais pas.

Et pour les points de crédit social, je trouve ça franchement exagéré.

### **Stéphane Lagarde :**

Exagéré. Si les usagers n'obtempèrent pas aux injonctions des personnels du métro, ces derniers pourront appeler la police pour retirer des points, dits de crédit social, attribués à chaque individu.

C'est peut-être bien pour les passagers qui partagent bruyamment leur vidéo sur leur portable, mais pour le reste cette employée d'hôtel, café à la main, se montre tout aussi dubitative.

### **Une employée d'hôtel :**

Vous voyez comment on est serrés le matin, on se bouscule, c'est difficile de prendre son petit déjeuner. Je ne vois vraiment pas comment on peut manger dans le métro aux heures de pointe.

Et puis si quelqu'un le fait et que ça sent fort on lui fait remarquer et généralement il s'arrête.

### **Stéphane Lagarde :**

Un étonnement partagé qui témoigne peut-être d'une certaine inquiétude face à la mise en place de ce système national de réputation des citoyens.

Selon le centre national d'information sur le crédit social, en 2018, 23 millions de discrédités n'ont pas eu le droit de prendre l'avion ou le train en Chine.

Stéphane Lagarde, Pékin, RFI.